



HAL
open science

Votes blancs et nuls aux élections européennes de 1994. Des votes "euroconstructifs" ?

Jérémie Moualek

► **To cite this version:**

Jérémie Moualek. Votes blancs et nuls aux élections européennes de 1994. Des votes "euroconstructifs" ?. Libera, Martial; Schirmann, Sylvain; Wassenberg, Birte. Abstentionnisme, euroscepticisme et anti-européisme dans les élections européennes de 1979 à nos jours, 30, Franz Steiner Verlag, pp.79-90, 2016, 9783515112512. hal-03203319

HAL Id: hal-03203319

<https://hal.univ-lille.fr/hal-03203319>

Submitted on 8 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VOTES BLANCS ET NULS AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 1994 : DES VOTES « EUROCONSTRUCTIFS » ?

JEREMIE MOUALEK

Nombreuses sont les études qui se sont intéressées à ce qui serait un « malaise européen », synonyme de désaffection des populations des États membres vis-à-vis du projet communautaire. Et ce, tant dans les consciences que dans les urnes. Les élections européennes en France n'ont ainsi cessé d'être décryptées au prisme des chiffres de l'abstention qui – bien qu'élevés et en progrès – ne permettent pour autant pas d'analyser dans sa totalité le large spectre des « réactions » voire des « résistances » à l'égard de l'Europe (ou à cette Europe).

Cette contribution se propose donc de mettre en lumière un comportement électoral peu exploré : le vote blanc et nul¹. De fait, alors même que « *les commentaires électoraux s'ingénient à « faire parler les votes* » », un implacable paradoxe veut que « *les seuls bulletins qui échappent à cette intense ventriloquie sont ceux dans lesquels les individus ont effectivement pris la parole* »². N'étant attribuables à aucun candidat et non reconnus dans les suffrages exprimés, ces suffrages ne seraient pas censés traduire des états de l'opinion. Au regard des seules finalités électorales, ce geste est vu comme stérile, infructueux³. Pourtant, l'assimilation du vote blanc et nul à des erreurs ou des maladroites matérielles supposées se heurte aussi bien à sa constance géographique et temporelle qu'aux variations dont il est l'objet. Comme l'affirment Annick Percheron et Françoise Subileau, « *il est exclu que les électeurs d'un même département puissent être enclins à l'erreur à une élection et parfaitement habiles à l'autre* »⁴. Sans avancer, comme ces auteurs, qu'il est matériellement plus facile de voter sous la V^e République que sous la IV^e République, il est possible d'avancer – sur un temps long – que les technologies électorales sont de nos jours plus « naturelles » pour l'électeur qu'au XIX^e siècle. Dès lors, la thèse de l'incompétence civique ne peut expliquer la longévité ni même la hausse constatée des chiffres du vote blanc et nul.

- 1 Cette recherche, n'ayant pas vocation à s'engager dans une lutte de catégorisation ou de labellisation – qui voit certains affubler aux votes non-exprimés l'appellation « vote nul » pour mieux les décrédibiliser et d'autres « vote blanc » pour favoriser leur prise en compte – il nous convient de ne pas faire de distinction entre ces deux formulations. Car, ce qui est devenu commun d'appeler aujourd'hui « vote blanc » correspond pourtant, toujours, à un usage pluriel du bulletin de vote. En quoi, dans la mesure où il est toujours interdit de mettre à disposition des bulletins blancs officiels, une profession de foi – considérée légalement comme un « vote nul » – ne pourrait-elle pas, par exemple, être un « vote blanc » aux yeux de l'électeur ?
- 2 IHL O., « Vote public et vote privé », in PERRINEAU, P. (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, 2001, p. 967.
- 3 « Le reliquat habituel, normal, structurel, des fautes inévitables effectuées sur un grand nombre d'opérations de vote. » (PATAUT, J., « Les abstentions aux élections législatives dans la Nièvre (1902-1951) », in GOGUEL, F. (dir.), *Nouvelles études de sociologie électorale*, Paris, 1954, p. 64).
- 4 PERCHERON, A. et al., « Non-inscription, abstention et vote blanc et nul en France », *Espace, populations, société*, 1987, p. 518.

Sans être reprise avec la même « ardeur », cette explication liée à un défaut d'accoutumance aux règles électorales a permis à des électoralistes d'expliquer le phénomène de façon conjoncturelle : soit en le reliant à la complexité prétendue d'une loi électorale récemment promulguée (Goguel et Lancelot sur celle du 9 mai 1951⁵), à l'introduction d'un mode de scrutin inédit (Bon et Cheylan sur les législatives de 1986 qui donnent lieu à un scrutin de liste⁶) ou même à la naissance d'une nouvelle élection : c'est d'ailleurs ainsi que Bréchon explique le fort taux de votes blancs et nuls (4,8 % des votants) lors des Européennes de 1979⁷, premières du nom. Depuis lors, le nombre de ceux qui adoptent ce comportement électoral croît, pourtant, sensiblement scrutin après scrutin et avoisine régulièrement le million d'électeurs. Le tout, pour atteindre 4,25 % des votants en moyenne sur l'ensemble des huit élections européennes organisées en France entre 1979 et 2014.

Dès lors, comment expliquer la persistance d'un comportement électoral pourtant dénué de toute valeur juridique et portée électorale ? Et, doit-on, ici, prendre ce dernier comme la marque d'un désintérêt voire d'une contestation à l'égard de l'Union Européenne ou, d'une façon plus générale, envers la politique et/ou les politiques ?

Le but, ici, n'est pas de passer en revue l'ensemble des systèmes potentiellement explicatifs ni même de proposer une analyse diachronique de ce comportement électoral⁸. Notre attention sera plutôt portée sur la manière dont les électeurs votant blanc et nul utilisent les différentes significations rattachées à cette pratique pour manifester leur opinion (en l'occurrence, leur désapprobation, leur incompréhension voire leur scepticisme...ou plutôt leur « euroscepticisme »). Dans cette perspective, l'acte de voter blanc et nul correspond d'abord à un usage pluriel du bulletin de vote qui diffère de l'emploi procédural auquel le bulletin est normalement (*normativement*) cantonné⁹.

Notre questionnement s'appuie sur trois postulats. D'une part, il induit la viabilité d'une approche prenant cet objet de recherche indépendamment des autres types de comportements politiques (notamment l'abstention). D'autre part, il présuppose qu'il est probant d'appréhender en un seul « bloc » toutes les formes (matérielles et immatérielles) prises par le vote blanc et nul. Autrement dit, que ce dernier est suffisamment « homogène » pour ne pas que les multiples usages dont il est l'objet ne riment seulement avec l'hétérogénéité des traits qu'il peut revêtir (bulletin blanc, rayé, annoté, enveloppe vide, etc.)¹⁰. Enfin, si le vote blanc et nul s'avère bien être – comme nous le supposons – une incapacité et/ou un refus de choisir, il semble n'en demeurer pas moins autre chose qu'une simple réponse à une offre politique donnée. En postulant que derrière le choix d'un électeur qui annule son vote, il n'y a qu'un choix électoral, le chercheur omet une dimension primordiale. En effet, au refus de choisir semble s'ajouter aussi un *refus de renoncer à voter* qui fait du vote blanc et nul l'exercice d'un *droit de choisir de*

5 GOGUEL, F. (dir.), *Le référendum du 8 janvier 1961*, Paris, 1962, p. 167.

6 BON, F., CHEYLAN, J.-P., *La France qui vote*, Paris, 1988, p. 309.

7 BRECHON, P., « Blanc et nul (vote) », in PERRINEAU, P. (dir.), *op. cit.*, p. 109.

8 Une thèse est en cours dans cette optique : MOUALEK, J., *À la recherche des « voix perdues ». Contribution à une sociologie des usages pluriels du vote blanc et nul*, sous la direction de Jean-Pierre Durand et Jean-Gabriel Contamin, Université d'Évry, CPN, Ceraps.

9 Pour une lecture parente, CONTAMIN J.-G., « Le vote réapproprié », in MATONTI, F. (dir.), *La démobilisation politique*, Paris, 2005, p. 145-176.

ne pas choisir. Cela nous pousse alors à nous interroger sur ce geste en tant que pratique sociale¹¹, ce qui éloigne le questionnement des seules finalités électorales et nous recentre sur les « traductions » matérielles et les modes d'appropriations différenciés.

Pour ce faire, la méthode proposée est de prendre comme principal matériau de recherche des bulletins annulés issus des élections européennes de 1994, préservés par les Archives Départementales de Seine-Saint-Denis (AD93, n° 1678W/1-30). Bien que son importance numérique (685 bulletins au total) et la nature restrictive de l'échantillon doivent pousser à la prudence¹², cela nous permet aussi de mobiliser sur la période contemporaine une approche (qu'on pourrait nommer « sociologie des normes ») trop souvent dédiée à des périodes révolues de l'histoire¹³ : comme si l'on avait surestimé la routinisation des pratiques de votes et/ou sous-estimé leurs éventuelles évolutions. L'accent sera mis sur l'analyse des contenus des bulletins. Tout en mettant en évidence le rôle du contexte (politique, territorial, social) dans les tentatives d'interprétation, il s'agira d'établir une typologie des formes de positionnement vis-à-vis de l'Union européenne (UE).

I. Des votes « nationalo-centrés » ?

Se déroulant entre deux scrutins nationaux d'importance (législatives 1993, présidentielle 1995) et seulement quelques semaines après des cantonales elles-mêmes « écrasées » par l'emprise des questions hexagonales, les Européennes de juin 1994 avaient *a priori* tout pour constituer une élection de « *second ordre* »¹⁴. Comme celles qui l'avaient précédée, cette échéance électorale communautaire était vouée à demeurer une forme mineure, bien qu'originale, d'élection nationale où les problèmes d'ordre européen seraient absents. Cela peut-il, justement, expliquer l'usage – alors record dans ce type de consultation – de votes blancs et nuls (5,33 % des votants¹⁵) par les électeurs français ? L'examen des bulletins nuls annotés peuvent témoigner de plusieurs tendances.

11 Sur cette dimension de l'acte de vote, *L'acte de vote*, Paris, 2008, 568 p.

12 En effet, les services d'archives ont réalisé un tri conséquent afin de ne préserver que les bulletins (ou tous les supports qui en jouent le rôle) annotés. Les bulletins et autres matériaux vierges (tracts, publicités, etc.) ont ainsi été exclus. De même, l'archivage n'a pas donné lieu à une répartition systématique des bulletins par commune d'origine, ce qui nous empêche toute tentative d'analyse statistique ancrée dans les spécificités du territoire.

13 Voir DÉLOYE, Y., IHL, O., « Des voix pas comme les autres. Votes blancs et votes nuls aux élections législatives de 1881 », *Revue française de science politique*, n°2, p. 141-170, 1991 ; ou encore, HUET, V., « Le bulletin nul : une forme de résistance à la normalisation de la vie politique (Paris, 1851-1870) », *Annis* [En ligne], 2010.

14 REIF, K., SCHMITT, H., « Nine Second-Order National Elections : A Conceptual Framework for the Analysis of European Elections Results », *European Journal of Political Research*, n°8, 1980, p. 3-44.

15 Un pourcentage qui n'est dépassé aujourd'hui que par celui des européennes 1999 (5,93%).

A. Une personnification des enjeux : la présidentielle 1995 au cœur des préoccupations

Comme cela a pu être démontré alors, les mois précédant l'élection de 1994 ne donnent pas lieu à des mobilisations à l'égard des enjeux européens¹⁶. À moins d'un an de la plus importante consultation de la vie politique française, on assiste à une personnification des enjeux que la faible notoriété du Parlement européen ou la méconnaissance concrète d'informations essentielles (date de l'élection) ne font que renforcer chez une partie des électeurs. Pour autant, si beaucoup se sont évertués à retenir ces éléments pour rendre compte de l'abstention, il est possible de les réinterroger au prisme des bulletins nuls.

Le premier trait saillant est la prééminence des électeurs ayant choisi de cibler directement le Président de la République, François Mitterrand. Une formule sûrement popularisée lors du référendum sur le traité de Maastricht de 1992 est répétée à maintes reprises sur les bulletins : « *Oui à l'Europe. Non à Mitterrand* »¹⁷. Ainsi, « *Mitterrand* » est présent sur 7 % des bulletins archivés (48 sur 685). Par ailleurs, le scrutin semble vu par certains comme une sorte de plébiscite indirect (« *Je ne veux pas donner un chèque en blanc à Mitterrand* ») ou une manière de réaliser un bilan à l'approche de la fin de mandat (« *Quelle critique, des 14 ans de gouvernement et de présidence socialiste ? Mitterrand a toujours été de droite* »). Des membres du gouvernement n'échappent pas à cette tendance ou, plus généralement, des personnalités politiques de premier plan (« *Non à l'infame Badinter* ») voire des anciens responsables : « *Fabius = Ministre du sang contaminé. Marchais au bilan globalement positif (cf écologie dans les pays de l'Est etc etc). Giscard aux relations avec le Centrafrique. Etc... Les Français oublieront-ils ?* ».

Plus précisément, en remarquant que près de la moitié des supports utilisés par les électeurs pour voter blanc ou nul sont des bulletins officiels (44 %, 303 sur 685), on peut mettre en lumière la dimension politique (et même souvent partisane) des annotations. En effet, le choix du bulletin officiel dénote presque systématiquement une volonté de cibler une ou plusieurs listes en particulier afin de justifier le fait de ne pas la (ou les) soutenir. Des multiples « *NON* » ou « *CONTRE* » accompagnent des ratures proéminentes et servent d'ornements à ces bulletins dont le format est celui d'une double feuille A4. L'électeur adresse parfois ces termes négatifs à plusieurs listes minutieusement mises ensembles (par une agrafe ou un trombone) : on devine alors les positionnements politiques et idéologiques derrière certains regroupements (les bulletins de Jean-Marie Le Pen avec ceux de Philippe de Villiers, ceux d'Arlette Laguiller avec ceux de Daniel Gluckstein, etc.) que viennent confirmer des « *Non à la droite* », « *Non aux fascistes* », « *Non à cette gauche* », « *Non à la politique socialiste* ». La présence d'un « vote blanc partisan » ne fait pas de doute et nombreux sont ceux qui remettent en cause l'orientation de leur parti ou de leur candidat :

Il y a 25 ans que je suis en âge de voter et j'ai toujours voté communiste. Tel n'est visiblement pas le cas aujourd'hui.(...) Pourtant depuis le référendum de Maastrich, il était possible et relativement facile de mettre à nu les méfaits

16 DENNI, B., et al., « L'évolution des attitudes à l'égard de l'Europe », in PERRINEAU, P. (dir.), *Le vote sanction*, Paris, 1993, p153-180.

17 Les annotations sont retranscrites en respectant la « mise en forme » et les éventuelles fautes d'orthographe d'origines.

de ce chauve de la gauche qu'est le parti socialiste. Le PCF a préféré différencier la politique de « la » droite à la politique de « droite »... Subtile nuance, tragique, de cet « intellectuel collectif » qui se plonge dans la débilité du raisonnement.

Dans la plupart des cas, c'est l'élection présidentielle qui est pointée du doigt lorsque l'électeur évoque des stratégies (« *Pour battre la droite aux présidentielles, il faut sortir du consensus avec elle. Pour une véritable politique de gauche* »), des candidats (« *Le vote utile en 95 = Robert Hue* ») ou même des résultats potentiels (« *FRONT NATIONAL : 1981 : 0,8% 1988 : 14%. Merci le PS, Merci Tonton. 1995 : ??* »).

B. Une nationalisation des enjeux : des bulletins « miroirs » de la campagne

Au-delà de cette attention donnée à la compétition politique qui s'engage, ces bulletins annotés constituent à bien des égards de véritables miroirs de la campagne électorale. Appréhendée, depuis, comme relevant d'une dynamique essentiellement nationale¹⁸, celle-ci n'a pas été le théâtre de véritables débats (qu'ils soient *européens* ou non). Cela s'explique, notamment, par la façon dont les listes principales se sont constituées et dont ces dernières ont bâti leur « programme » (assez flou pour préserver l'union d'un même camp, comme pour la liste de Dominique Baudis). Finalement, ces Européennes ayant servi de test pour des partis ou des candidats (Michel Rocard), cela a empêché l'émergence d'enjeux européens, trop clivants.

Dès lors, une partie des bulletins nuls traduisent une focalisation sur des questions franco-françaises, tout en faisant office de contestation à l'égard de la politique gouvernementale. En ce sens, ces votes peuvent s'apparenter à ce qu'on a appelé des « votes sanctions¹⁹ », au début des années 1990. On fustige les « *inégalités* », les « *licenciements* », la « *hausse de la CSG* », les « *bas salaires* », le « *travail de nuit* », le « *chômage, problème n°1 des français* ». Certains bulletins dénotent d'un suivi des mesures gouvernementales et, plus globalement, d'une réelle « auto-habilitation²⁰ » à « parler » politique :

37h par semaine ? les salaires ? Sécu sociale > vignette bleue ? CSG ? Le vrai changement > SMI 7500F - 35h par semaine, augmentation impôt sur la fortune en 1994 ? et les 1274 milliards de bénéfice réalisés.

Les 35h jamais obtenu. La Guerre du Golf. La liberté de licencier aux entreprises. Les lois Pasqua jamais modifiées après 88. Moi je votais socialiste pour plus de justices sociales.

Des cas particuliers liés à l'actualité sont même très présents. L'exemple le plus criant est la disposition prise par le gouvernement quelques semaines avant

18 GERSTLE, J., « La dynamique nationale d'une campagne européenne », in PERRINEAU, P. (dir.), *Le vote sanction, op.cit.*, p.153-180.

19 FROGNIER, A.-P., « France 1992-1993 : du vote éclaté au vote sanction », *Revue française de science politique*, Vol. 44, 1994, p. 922-934.

20 GAXIE, D., « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des « citoyens ». », *Revue française de science politique*, Vol. 57, 2007, p. 737-757.

l'élection donnant le droit de vote des résidents étrangers de pays membres de l'Union européenne aux élections européennes et municipales : une série de bulletins « *Non au vote des étrangers* » sont alors là pour en témoigner. Plus largement, un des thèmes centraux est l'immigration. Les immigrés prennent les traits d'« *envahisseurs* » ou encore de « *clandestins* », coupables de trop retenir l'attention des politiques (« *Occupez-vous des français et pas des étrangers NON* ») et de capter aussi la majorité des aides :

À quoi bon cela ne sert à rien vu que la France n'est plus la France ces les étrangers qui prime sur le français. Un français paye et les étrangers récolte. Un français demande une aide il n'y ont pas droit malgré les versements à l sécu et le boulot qu'ils ont rendu.

Ces textes sont accompagnés de drapeau français coloriés, de profession de foi du Front National ou de tracts de mouvements politiques divers.

C. Des votes « localo-centrés », supports de revendications locales

Poussée, sûrement, par la tendance à l'indifférenciation des partis de gouvernement sur les enjeux européens²¹, une part non négligeable de ces bulletins (10,4 %, 71 sur 685) laisse entrevoir l'impossibilité pour l'électeur de s'insérer dans un cadre supranational (« *Comment penser Europe dans une « ville » pleine de bougnouls, Africains, asiatiques, etc. ?* » ; « *Maastricht, c'est comme le maire d'Aulnay. Le bordel.* ») et/ou sa volonté de ne pas dépasser le cadre restreint de sa commune (« *Mon seul souhait : que les communistes, surtout ceux de Stains, continuent à crever. Après, tout deviendra facile* »).

Dans cette optique, l'usage le plus fréquent est de faire de son bulletin un instrument de communication avec les élus. Transformé, le bulletin devient une manière pour l'électeur de retranscrire publiquement sa situation personnelle tout en faisant l'acte de voter : « *Je suis une mère de famille qui a élever 4 enfants toute seule. Leur père qui a fait de la résistance pour la commune d'Auberoilliers. Pas de récompense... ?* ». D'ailleurs, on remarque que le pronom personnel « je » est le plus utilisé (présent sur 13 % des bulletins). Il s'agit aussi de porter des revendications locales (« *Réparer la borne taxi* » ; « *Oui pour le tout à l'égout Rue Jules Michelet* ») ou individuelles (« *Je veux du travail, un logement avec un loyer décent* » ; « *Retraite anticipée aux chaumeurs en fin de droit à 55 ans pour les combattants d'Algérie.* »).

Ces bulletins « nationalo-centrés » ou « localo-centrés », à la dimension politique, voire partisane, indéniables, démontrent qu'analyser les comportements électoraux au seul prisme de l'offre politique peut être réducteur. Ainsi, alors même que l'élection européenne est vue comme un terrain idéal pour des candidatures moins liées aux familles politiques traditionnelles (comme le prouve l'inflation du nombre de listes candidates depuis 1979²²), elle l'est aussi pour le vote blanc et nul que certains ont pourtant décrit comme un acte ne devant surtout son ampleur qu'à des problèmes de choix (nombre de candidats peu élevé,

21 Voir, par exemple : BARTOLINI, S., « La structure des clivages nationaux et la question de l'intégration dans l'Union européenne. », *Politique européenne*, n° 4, 2001, p. 15-45.

22 11 en 1979, 14 en 1984, 15 en 1989, 20 en 1994.

éventail partisan restreint, etc.)²³. Ces votes ne sont donc pas seulement des alternatives électorales devant une offre politique insuffisante mais une forme plus large d'« altervote ». Autrement dit, des « votes réinvestis » par lesquels l'électeur détourne l'objet même de l'élection pour faire passer un message, celui-ci devenant alors plus important que l'apport comptable qui aurait pu être potentiellement octroyé à un candidat ou une liste.

Et, malgré la nature « secondaire » et intermédiaire de ces Européennes de 1994 – censée induire que l'électeur vote en fonction d'enjeux nationaux plutôt qu'européens – la grande majorité des bulletins annotés (62%, 424 sur 685) et des messages dont ils sont les porteurs, se caractérise par une prise de position à l'égard de l'Europe et du projet communautaire²⁴.

II. Entre euroscepticisme et alter-européisme : des votes « euroconstructifs » ?

Oscillant entre euroscepticisme et alter-européisme²⁵, les bulletins analysés mettent en évidence trois types de discours : souverainiste, économique et démocratique.

A. Un discours souverainiste : quand l'anti-germanisme se mêle à la crainte de la supranationalité

Tout d'abord, un discours « souverainiste²⁶ » transparaît nettement dans les annotations. Il s'articule autour de la défense des intérêts nationaux (« *Pour la France, contre l'Europe et les étrangers* » ; « *Dans l'intérêt des Français, je veux réussir l'Europe* »), du sentiment que la sphère hexagonale n'est plus prioritaire (« *Apprenez à gérer la France avant de vouloir faire l'Europe* » ; « *Les français ne sont pas arrivés à s'entendre entre eux alors !!! avec tant de peuples divers ???* ») ou que la perte de souveraineté entraîne un affaiblissement certain au niveau international :

Je vote pour une union universelle dans notre propre France et non à un bloc opposé avec les forces des autres pays qui pourrait amener un conflit Europe – Américain – Russe.

23 ZULFIKARPASIC, A., « Le vote blanc : abstention civique ou expression politique ? », *Revue française de science politique*, Vol. 51, 2001, p. 247-268.

24 D'ailleurs, les termes « Europe » et ses dérivés (« européen », etc.) représentent plus de deux fois (présents sur 215 bulletins contre 92) les références à la « France » (ou aux « français », etc.

25 Bien que fortement critiquée et essentiellement utilisée pour évoquer les positionnements des partis, cette typologie est reprise ici afin de rester au plus près des termes utilisés alors par les acteurs et/ou commentateurs politiques eux-mêmes (le terme « euroscepticisme » étant, par exemple, issu du journalisme britannique) dès le début des années 1990 et repris à leur compte par les électeurs. Le but, ici, n'est donc pas de rentrer dans une lutte de catégorisation que le chercheur ne peut ni omettre, ni résoudre. Voir, BOUILLAUD, C., « L'euroscepticisme n'est-il qu'un mot ? », *Politique européenne*, n° 34, 2011, p. 243-254.

26 Une fois de plus, nous devons nous contenter de cette terminologie partisane (apparue en 1996 par des mouvements anti-Maastricht pour échapper au label « anti-européen »), à défaut de pouvoir proposer un terme plus pertinent scientifiquement. Voir sur cette question, BRUNETEAU, B., « La mémoire de l'anti-européisme, des années 1950 à 2005 », *Les cahiers de l'Irice*, n° 4, 2009, p. 147-156.

Vous serez coyonner par les étrangers, comme c'est Bushs qui gouverne la France.

La présence de cet argumentaire coïncide avec l'arrivée d'un nouvel âge dans le militantisme exercé contre l'Europe – l'âge des partis (la naissance des premiers partis politiques souverainistes)²⁷ – à l'occasion du référendum sur le traité de Maastricht, et dont la liste de Philippe de Villiers en 1994 (12,33 % des voix) est une illustration.

Cette crainte de la supranationalité s'exprime particulièrement dans l'anti-germanisme constant de ce type de bulletins. Celui-ci s'enracine à partir d'un présupposé en vigueur depuis les années 1940-1950 (construit par la famille gaulliste²⁸ ou le PCF²⁹) : l'Europe se ferait au bénéfice de l'Allemagne. Cette dernière est donc assimilée à un ennemi accusé d'exercer sa pleine domination politique (« *NON à la domination des nazis. OUI à une vraie Europe unie, sans domination allemande.* » ; « *Non à la grande Bochie* » ; « *Je ne suis pas d'accord pour laisser les allemands commander* »), économique (« *CINQUANTE ANS APRES LA VICTOIRE: Comment se fait-il que ce sont les vaincus d'hier, l'Allemagne et le Japon qui dominent la compétition économique ?* ») ou sociétale (« *L'Europe serait presque faite si les français restaient une heure de moins au bistrot et les allemands une heure de plus au lit. Jean Mistler 1897-1966* »). Au-delà d'une explication structurelle, on doit la résurgence de ces thèmes à des facteurs plus conjoncturels. Les semaines précédant la campagne électorale ont été le théâtre de deux débats aux consonances franco-allemandes fortes : celui lié au maintien du Parlement européen à Strasbourg (pour lequel le gouvernement allemand s'était opposé et qui donna lieu à ce que la presse d'alors appelait « la bataille du siège ³⁰ »), ou encore celui sur la monnaie unique (dont on pensait qu'elle pourrait consacrer l'hégémonie du mark³¹).

B. Un discours économique : quand le traité de Maastricht est érigé en symbole de l'« Europe capitaliste »

Justement, le second discours significatif est d'ordre économique : les critiques se cristallisent autour du refus de la logique d'une zone de libre-échange et de ce qui pourrait constituer « une idéologie de la concurrence ».

De fait, le champ lexical de l'argent prédomine dans ces argumentaires. On s'insurge contre une Europe du « *fric qui engraissera toujours les mêmes* », des « *patrons* », du « *libéralisme* », des « *entreprises* », de « *la Bourse* », des « *lobbies* », des « *riches* » ou encore des « *financiers* ». Il est possible de relier ces énoncés au dis-

27 Voir, FERRY, J.-M., « Question européenne et intégration postnationale », in DIECKHOFF, A., (dir.), *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Paris, 2006.

28 La campagne de Jacques Chirac aux européennes de 1979 était déjà emprunte de relents anti-germaniques. Voir, POZZI Jérôme, « La famille gaulliste et les élections européennes de juin 1979 », *Les cahiers de l'Trice*, n°4, 2009, p. 101-112.

29 Dès 1947, le PCF se présente comme le seul parti qui cherche à défendre véritablement la France grâce au rappel de son rôle dans la Résistance et de l'alliance anti-fasciste contre l'Allemagne. Par ailleurs, le 2 mai 2005, à l'occasion de la campagne référendaire sur le projet de Constitution européenne, le journal *L'Humanité* publiait l'appel à voter « non » de 33 résistants et déportés qui estimaient que le traité allait à l'encontre des valeurs du Conseil national de la Résistance.

30 *Le Monde*, 22 janvier 1994.

31 *Le Monde*, « Mark bis ou Bismark ? », 13 avril 1994.

cours communiste sur l'Europe qui prévaut depuis les années 1950³² ainsi qu'aux conceptions marxistes qui l'ont inspiré. Des électeurs reprennent à leur compte des slogans expérimentés lors de campagnes électorales précédentes : « *l'Europe du Capital* », « *l'Europe bourgeoise* » ou « *l'Europe des trusts* ». Peut-être que l'évolution du PCF lui-même – vers une forme d'« *euroréalisme* » dans les années 1990³³ – explique une mise à distance de certains électeurs à l'égard de la liste présentée alors. D'ailleurs, lors des européennes de 1999, des militants communistes voulant contester la campagne de leur parti, ont organisé le dépôt collectif de bulletins détournant le mot d'ordre officiel choisi par les instances dirigeantes : à « *Bouge l'Europe* » écrit sur les professions de foi, ils ont ainsi préféré barrer et rajouter « *Bouge ton cul* »³⁴.

Mais, l'emprunt au discours économique se trouve surtout dans la volonté de remettre le référendum sur le traité de Maastricht de 1992 au cœur des préoccupations. Tandis que les deux listes principales (celles de Baudis et Rocard) formaient un mélange d'anciens partisans du « Oui » et du « Non », nombre d'électeurs semblent avoir préféré se prononcer au regard des clivages européens révélés lors de cette consultation : « *J'aurai voulu pouvoir voter PS mais le oui à Maastricht a rendu ce geste trop difficile...* ». De même, « *Pour une gauche anti-Maastricht* » est une formule des plus utilisées. Les annotations renferment ainsi une construction argumentative binaire – « *Oui à L'Europe Mais Non à Maastricht* » – dont témoigne d'ailleurs l'usage non négligeable d'anciens bulletins officiels du référendum (72 sur 685), réappropriés ensuite par l'électeur. Celui-ci s'érige en observateur de la vie politique *a posteriori* en faisant du traité le symbole d'une Europe financiarisée :

Europe Maastricht > critères de convergence = celle du fric (monnaie unique) = accord de Gatt = accord de Scheingen »

MAATRICHIEU CONTRE LES SALAIRES

Contre les partisans de l'Argent-Roi et des critères de Maastricht.

Cette focalisation sur le référendum passé (dont il est fait référence sur près d'un tiers des bulletins analysés³⁵) n'est pas sans lien avec la stratégie de plusieurs listes candidates qui insistait sur la nécessité d'abroger le traité (exemple du Parti des travailleurs) ou qui avait fait de ce dernier une partie intégrante de leur argumentaire (« *Contre l'Europe de Maastricht* » est le slogan de campagne de la liste FN).

Même si l'aspect protestataire est évident – à titre indicatif, les formules de type « *Non à/aux* » (ou « *Pas de* », « *Ni...,Ni* », etc.) sont bien davantage employées que les « *Oui à/aux* » (177 occurrences contre 67) –, de multiples annotations mettent en lumière le caractère alter-européiste ou « euroconstructifs » de certains votes. À la place d'une Europe dite « *capitaliste* », on souhaite une « *Europe des travailleurs* », une « *Europe sociale* », une « *Europe de la solidarité* », une « *Europe de l'Union économique mondiale pour une juste répartition* » ou une « *Europe des hommes* ».

32 ROBIN HIVERT, E., « Anti-européens et euroconstructifs : les communistes français et l'Europe (1945-1979) », *Les Cahiers de l'Irice*, n°4, juin 2009, p. 49-67.

33 LANCELOT, A., « Vingt ans d'élections européennes (juin 1979 – juin 1999) », *Commentaires*, n° 87, 1999, p. 699-704.

34 *Le Monde*, « Effet dioxine avenue Parmentier », 15 juin 1999, p. 8.

35 29 %, soit 198 fois sur 685 (avec les occurrences « *traité* », « *référendum* », « *Maastricht* »).

et des femmes dans laquelle le nivellement se fera pas par le bas »... Ce n'est donc pas l'Europe qui est prise pour cible mais cette Europe, du moins telle qu'elle est vécue par le votant.

C. Un discours démocratique : l'Europe comme révélateur des limites du politique ?

Cette mise en valeur de projets (ou, au moins, d'aspirations) européens alternatifs s'inscrit enfin dans un discours démocratique à l'égard du Vieux Continent. Il part du constat que l'Europe serait d'abord oligarchique. Elle ignore le « peuple européen » en consacrant des « élites », des « rois » « avides de pouvoir » qui cumulent « bénéfices », « privilèges » et « avantages » et qui font des gouvernants nationaux des « sbires », « menés par le bout du nez ». En somme, « une prétendue » ou une « soi-disant » démocratie... La montée en puissance des institutions européennes – et, plus particulièrement, du Parlement – initiée dès le milieu des années 1970 semble avoir renforcée la critique démocratique de la supranationalité politique³⁶. On voit à l'œuvre une forme de fatalité inextricable qui veut que peu importe le choix des électeurs, la construction européenne suivra son cours : « S'ils perdent On est perdants S'ils gagnent On est vaincus ». Un exemple criant mis en évidence dans les bulletins nuls est le passage d'une Europe à seize membres décidé le 15 mars 1994 par l'acceptation des candidatures de la Suède, de la Finlande, de la Norvège et de l'Autriche (pour le 1^{er} janvier 1995), sans qu'il y ait eu de débats sur la question : comme si le citoyen devait se résoudre à accepter une privatisation de la décision publique (« Celui qui nous sortira du diktat de bruxelles aura ma voix la prochaine fois ! ») et une « démocratie sans démocrates ³⁷ ». Une fois de plus, c'est le traité de Maastricht, à l'origine de l'institution d'une union politique, qui est ciblé comme le frein principal à la création d'une Europe véritablement démocratique :

POUR RECONQUÉRIR LA DEMOCRATIE : rupture avec le traité de Maastricht, l'Union Européenne et ses directives, élection d'un parlement souverain défendant l'intérêt général.

Pour la démocratie : rupture avec le traité de Maastricht et les directives de l'UE.

Le traité symbolise aussi ce qui serait une Europe technocratique, éloignée des préoccupations des électeurs, habituée aux « cafouillages » ou à la « pagaille ». On rappelle alors la complexité du texte ou la supposée inutilité du référendum :

Un texte stérile, représentant bien l'avancée technocratique de notre temps.

De mémoire humaine, jamais on ne s'est moqué à ce point de l'électeur en lui soumettant un texte illisible, bourré de renvois à d'autres textes qu'aucun français ne peut prétendre bien connaître, ou avoir assimilé.

Ne sortant ni de l'ENA, ni de Sciences Po, je ne suis pas apte (comme beaucoup de mes concitoyens) à me prononcer.

36 ROZENBERG, O., « L'influence du Parlement européen et l'indifférence de ses électeurs : une corrélation fallacieuse ? », *Politique européenne*, n°28, 2009, p. 7-36.

37 DAHRENDORF, R., « Une démocratie sans démocrates ? », *Les Échos*, 2 février 2004.

De plus, des électeurs insistent sur ce qu'ils estiment être un manque de légitimité démocratique des institutions européennes.

Cette élection n'a aucun sens: on continue de se moquer de nous en prétendant, cette fois, nous faire accepter démocratiquement, un gouvernement éloigné (au sens propre et au figuré) composé de non-élus ! donc anti-démocratique.

OUI à l'esprit européen. NON aux fonctionnaires apatrides.

De façon générale, c'est comme si l'Europe était un révélateur des limites du politique ou comme si l'UE était l'illustration parfaite de ce que seraient les politiques :

La stupidité de la campagne fut-elle, prouvant que les « grands » de la politique n'étaient que des tout petits imbéciles incapables tout autant qu'ils étaient de nous donner une explication claire qu'elle m'a incité à laisser le débat à ceux qui ont été élus pour cela. Puisqu'ils ne veulent pas travailler, je leur laisse le champ libre, et je vote blanc, seule attitude digne d'un électeur qui ne veut ni s'associer aux truands au pouvoir (Henri Emmanuelli, Bernard Tapie,...) ni s'associer aux fossiles les plus arriérés du pays (Jean-Marie Le Pen, Charles Pasqua, Georges Marchais...)

La défiance trouve, notamment, son expression dans l'usage répétée d'insultes³⁸ qui usent du registre de l'incompétence (« merde », « cons », « guignols », « idiots ») et de la malhonnêteté (« menteurs », « politiciens », « barbouzes », « voleurs », « truands »). On dénonce les « magouilles », les « trucages », les « matraquages médiatiques » ou encore les « démagogies électorales », tout en s'érigeant en juge éclairé, en garant d'un certain idéal démocratique et en faisant preuve d'une réflexivité certaine sur la nature de leur geste :

Cette campagne fut tellement désastreuse sans même éclaircir ni d'un côté ni de l'autre, politicienne et lamentable, que je vote nul.

Par manque de confiance dans nos hommes politiques de tous bords, je rends ce bulletin nul

Je n'adhère à aucun parti politique et ne me laisse influencer par aucun de leurs ténors qui prennent les français pour des demeurés.

Le droit au BLANC ! On a le devoir de voter, mais le droit de savoir pourquoi...

Ces cas seraient ainsi le fait d'électeurs porteurs de ce que l'on pourrait appeler une « citoyenneté rebelle³⁹ » et qui, loin d'être passifs, savent mobiliser une « compétence civique » pour ajuster leurs pratiques au service des significations qu'ils souhaitent rattacher à leur vote.

38 Sur l'usage des insultes dans les bulletins nuls comme tentative de dépassement de la verticalité qui caractérise le rapport électeurs/élus, voir : MOUALEK, J., « "Tous pourris !" Formes et significations des gros mots de l'électeur au prisme des bulletins nuls », *Argotica*, n°2, 2013, p.231-240.

39 DELOYE, Y., IHL, O., *L'acte de vote*, op.cit., p.11-29.

Conclusion

Même s'il paraîtrait bien présomptueux de faire de cette étude monographique le pendant d'une approche heuristique du vote blanc et nul ou des élections européennes, ces bulletins archivés nous offrent, malgré tout, des pistes d'enseignements, à rebours des analyses dominantes.

D'abord, considérant ces suffrages uniquement comme des votes *en soi* – autrement dit, dont la finalité est de ne pas en avoir –, l'interprétation des chiffres du vote blanc et nul est, généralement, couplée avec celle de l'abstention, dont on présume qu'elle est elle-même causée par l'indifférence pour une élection européenne qui peinerait à mobiliser autour d'enjeux qui lui sont propres. Les bulletins analysés traduisent, pourtant, davantage un intérêt pour les questions européennes. Et ce, au point que le positionnement des électeurs auteurs de ces annotations semble s'être surtout réalisé au regard des clivages européens, plus que nationaux.

De plus, l'émission de ces votes blancs et nuls ne sont pas tous assimilables à des « votes sanctions », corolaires d'une « politisation négative » qui mêlerait défiance à l'égard des politiques et regard critique sur la politique⁴⁰. L'aspect « euroconstructif » d'une partie des bulletins analysés démontre qu'ils ne doivent pas être réduits à un acte protestataire.

Enfin, loin d'avoir seulement une valeur de témoignages ou de servir d'illustrations, ces bulletins nuls peuvent nous permettre de réinterroger l'ensemble des votes « normaux ». D'une part, en abordant la question du vote en interrogeant l'électeur sur ce qui le pousse à faire un choix plus qu'à chercher les déterminants du choix : c'est-à-dire, en mettant en évidence les procédés par lesquels il lui est imposé la nécessité de se déterminer. De la même façon qu'un vote « normal » peut être parfois assimilé à un vote « désinvesti⁴¹ » ou « aveugle⁴² », un vote blanc et nul pourrait, a contrario, être appréhendé comme un vote « réinvesti », de sorte que la hiérarchisation des diverses formes de participation politique (vote « normal », vote « blanc », vote « nul », abstention) serait remise en cause si l'on s'attachait moins à la dimension décisive du vote qu'à sa dimension symbolique⁴³. En d'autres termes, si le vote blanc et nul n'a aucune *valeur d'échange* dans la comptabilité électorale, il possède une *valeur d'usage* pour l'électeur qu'il convient d'analyser.

40 MISSIKA J.-L., « Les faux-semblants de la dépolitisation », *Le Débat*, n°68, 1992, p.12-16.

41 GAXIE, D., « Le vote désinvesti. Quelques éléments d'analyse des rapports au vote », *Politix*, Vol. 6, n°22, 1993, p. 138-164.

42 FRANCERIES, F., « Des votes aveugles. L'exemple des électeurs FN en milieu populaire », *Politix*, n°22, 1993, p. 119-137.

43 Voir, par exemple : DUCHESNE, S., « Comment appréhender la dimension symbolique du vote ? », in MAYER, N. (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, 1997, p. 177-199.